captive et lui fait payer de toute sa liberté le logement et la nourriture qu'il lui donne. Eh, bien! nous pauvres papistes, façonnés à tous les genres de tyrannies, nous ne pourrions jamais supporter celle-là. Et nous pensons que si un gouvernement quelconque tentait l'art dangereux de traiter ainsi la conscience du plus petit de nos frères, il attirait sur sa tête la réprobation générale des deux cents millions d'hommes libres qui composent aujour-d'hui la grande famille de l'église universelle.

III.

Le clergé anglican aussi indignement traité qu'on vient de le voir a-t-il du moins su formuler une réclamation contre ce monstrueux abus d'autorité de la part de l'État? Oui. Voici en quels termes le plus haut dignitaire ecclésiastique d'Angleterre exhalait à la suite du jugement, sa plainte soumise sous les fouets du Conseil Privé, son maître et son docteur. "Il serait, dit-il dans un mandement, tout à fait inconvenant pour moi, membre de la cour, de critiquer le jugement qui vient d'être rendu par les hommes de science distinguée dont il exprime l'assentiment; je demande cependant le privilége de faire connaître les opinions qu'on s'était formées avant ce jugement, et qui sont complètement étrangères aux termes dans lesquels il se trouve formulé." Est-ce bien là le langage d'un défenseur de la foi? Il fut un temps où les Archevêques du Canterbery devaient donner leur sang et le versaient en effet sur les marches de l'autel pour soustraire l'Église au despotisme de l'État. Mais les hommes sont bien changés depuis. Comment! vous êtes convaincus de la justice de votre cause; vous prouvez même l'impiété des adversaires qui vous arrachent des mains les feuillets de la bible pour les jeter au vent, et vous parlez encore de soumission! Ah! vous n'êtes pas Archevêque: répétez le bien haut, vous êtes avant tout membre de la cour. Vous êtes membre de la cour, trahissez donc impunément avec elle la vérité chrétienne, et s'il le faut, suivez la cour jusqu'aux pieds de Garibaldi.

Mais il y a plus. Le clergé piqué au vif par tout ce que nous venons de rapporter et comptant un peu sur l'opinion publique résolu de former un Synode dans le but de formuler une nouvelle condamnation, non contre les auteurs, mais contre les doctrines anti-chrétiennes des Essays and Reviews. A peine la chose eût-elle transpiré qu'elle éveilla des craintes et des colères. Convoquer une assemblée ecclésiastique pour traiter de choses purement ecclésiatique sous l'autorisation du gouvernement! C'était plus qu'illégal, c'était une audacieuse insulte à l'État. Et Lord Hougton demandait bientôt, en pleine chambre, si le gouvernement de Sa Majesté avait sérieusement